



HABILITATION ÉLECTRIQUE – OPÉRATION D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE

FORMATION RECYCLAGE - INDICES B0 / H0 / H0V – CHARGÉ DE CHANTIER / EXÉCUTANT

RENOUVELER LA FORMATION DU PERSONNEL CHARGÉ D'ENCADRER DES TRAVAUX NON ÉLECTRIQUES

PRATIQUE
30%

THÉORIE
70%



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

Existe aussi en
 E-learning

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel non électricien, encadrant des chantiers d'ordre non électrique dans des environnements électriques, de travailler en sécurité selon les préconisations de la Norme NF C 18-510 de l'Union Technique de l'Électricité.

PUBLIC

Toutes personnes ayant à réaliser ou encadrer des travaux non électriques, dans un environnement électrique.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique.
- Être capable d'assurer la sécurité d'un chantier vis-à-vis du risque électrique.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un livret couleur de 64 pages à chaque apprenant.
Cours richement illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



INTERVENANT(S)

Formateur en Prévention des Risques Électriques



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, études de cas, exercices pratiques



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à Choix Multiples
Partie Pratique : Évaluation sommative selon les préconisations de la NF C 18-510

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

DURÉE

1 jour (7 heures)

EFFECTIFS

Effectif minimum : 1 apprenant
Effectif maximum : 12 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

1 jour (7 heures) tous les 3 ans

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation
Avis d'habilitation remis à l'employeur

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4544-9 et R4544-10 du Code du Travail
Norme NF C 18-510 de l'U.T.E.

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS





PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 70%

L'habilitation électrique

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

L'évaluation et la prévention des risques

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques

Les zones de l'environnement électrique

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

Les opérations d'ordre non électrique

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

Les équipements de protection collective

- Les fonctions des différents équipements

Les incidents, accidents et incendies

- Les risques résiduels
- La conduite à tenir
- Les différents moyens d'intervention

L'organisation et la gestion d'un chantier

- La mise en place de la zone de travail
- L'application des instructions de sécurité
- La surveillance d'un chantier

PARTIE PRATIQUE | 30%

Retour d'expérience et partage d'informations

- Échanges sur le retour d'expérience, les situations et difficultés rencontrées
- Partage d'informations sur les pratiques

Cas concrets

- Mise en situation pratique sur un ouvrage ou une installation types.

